

## Téléthon : impossible de flécher les dons ?

ARTICLE | 05/12/2013 | Par Antoine Pasquier

1 commentaire | Imprimer | Envoyer

Partager :  

À deux jours du 27<sup>e</sup> Téléthon, vendredi 6 et samedi 7 décembre, plusieurs voix rappellent à nouveau leurs réserves éthiques et scientifiques à l'égard de certaines recherches menées par l'Association française contre les myopathies (AFM). Pourquoi cette dernière n'éteindrait-elle pas la polémique en « fléchant » les dons ?

Laurence Tiennot-Herment persiste. Depuis la première polémique lancée en 2007 sur la destination des fonds du Téléthon au profit de la recherche sur l'embryon, la présidente de l'Association française contre les myopathies réitère chaque année son désaccord pour un fléchage des dons. « *Cela risquerait de remettre en cause la stratégie de l'association* », avance-t-elle, affirmant qu'un tel système « *provoquerait un saupoudrage qui nuirait à notre stratégie d'intérêt général : financement de telle maladie plutôt que telle autre, investissement dans une région plutôt qu'une autre...* ».



©PFG\_SIPA

### Ce que fait la Fondation maladies rares

L'Association française contre les myopathies (AFM) pourrait pourtant mettre fin à cette polémique en prenant exemple sur la Fondation maladies rares. Que ce soit pour les dons ou les legs, cette structure créée en 2012 accepte le ciblage des contributions financières de ses donateurs. « *Vous pouvez faire une donation, un legs, donner le bénéfice d'une assurance vie, en l'adressant particulièrement à la cause qui vous touche. Dans ce cas, sur le formulaire de don en ligne, indiquez là simplement dans la case « commentaires ». En cas de legs ou d'assurance vie sans indication particulière sur la cause choisie, votre patrimoine pourra financer un programme d'intervention ou le fonctionnement de la Fondation maladies rares* », peut-on lire sur le site Internet de ladite fondation. L'AFM pourrait d'autant plus s'en inspirer qu'elle fait partie des membres fondateurs de la Fondation maladies rares... Pourquoi le fléchage serait-il possible chez l'une et pas chez l'autre ?

« *Ce fléchage des dons et la transparence financière qui en découlerait sont pourtant réclamés depuis plusieurs années par un certain nombre de personnalités et d'associations, ainsi que par plusieurs diocèses* », insiste Mgr Marc Aillet, évêque de Bayonne, Lescar et Oloron dans un message publié le 23 octobre dernier sur le site Internet du diocèse. « *Nul ne peut ignorer que les orientations et les choix de l'Association française contre les myopathies (AFM), qui est à l'origine du Téléthon et qui l'organise chaque année, ne font pas l'unanimité et soulèvent de graves problèmes d'ordre éthique* », rappelle Mgr Aillet. « *Au cours des dernières années, l'Église catholique n'a pas manqué d'exprimer, par la voix de plusieurs évêques ou de ses responsables, ses réserves et ses inquiétudes* », a redit l'évêque. Le cardinal Ricard, avait été le premier, en décembre 2006, à estimer « *légitime [que] beaucoup de catholiques s'interrogent sur l'affectation de leurs dons* ». Il était alors président de la conférence des évêques de France. Un an après, la polémique était rallumée par la Commission bioéthique du diocèse de Fréjus-Toulon.

## Un livret pour informer le grand public

Dans un communiqué publié mercredi 4 décembre, la Fondation Jérôme-Lejeune fait état des deux principales mises en garde adressées aux Français quant aux projets scientifiques soutenus par les dons du Téléthon :

- « Parmi les travaux de recherche financés par l'AFM-Téléthon figurent des recherches utilisant des embryons humains. Cette pratique est contestée d'un point de vue éthique, car elle implique la destruction d'embryons humains. Par ailleurs, elle n'est pas indispensable sur le plan scientifique », insiste la Fondation, regrettant « l'obstination de certains scientifiques à continuer sur les voies du « tout-embryon » quand plus rien ne le justifie ».
- La seconde mise en garde concerne le diagnostic pré-implantatoire (DPI) et le diagnostic prénatal (DPN), des pratiques pouvant conduire à la destruction d'embryons ou de fœtus malades pour ne faire naître que des enfants sains dans des familles « à risque ». « Cette prouesse n'est pas due à des avancées thérapeutiques de la médecine. De nombreux observateurs signalent depuis des années les dérives eugénistes qui découlent de ces pratiques », écrit la Fondation Lejeune.

Pour informer le grand public, et particulièrement les jeunes, sur les enjeux éthiques et scientifiques soulevées par des recherches soutenues par l'AFM-Téléthon, la [Fondation Lejeune publie un livret de dix pages de décryptage, téléchargeable sur son site Internet](#), à l'exemple de son manuel de bioéthique.

Antoine Pasquier

---

**MOTS CLÉS :** DONNS, ÉGLISE CATHOLIQUE, EMBRYON, MALADIES, RECHERCHE